

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 11 février à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 5 février 2026 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 35
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 38

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean- Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Pierre DEWASNE, Marcel PÉTRÉ, Edith LANGLOIS, David PICCAND, Yves PIET, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Jérémie DESGUEE, Jacky GODARD, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Christian HAURET a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER, Christian VENGEONS a donné pouvoir à Jérémie DESGUEE, Jean-Luc ROUSSEL a donné pouvoir à Yves PIET.

Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Sylvie HARIVEL, Johanna RENET, Didier VERGY, Joël LEVERT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Yvonne LE GAC, François REPEL, Josiane LECUYER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20260211-37 : ENV_CANDIDATURE DE PBI A L'APPEL A PROJET REGION/FEDER : TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE (2026-2028)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 fixant l'objectif de « zéro perte nette de biodiversité » ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom ;

Vu l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial le 5 février 2020 par délibération du conseil communautaire de Pré-Bocage Intercom ;

Vu le Contrat Territoire 2026-2030 signé le 18 décembre 2025 avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie ;

Vu le plan paysage de Pré-Bocage Intercom validé en 2019.

Contexte

La Trame verte et bleue régionale, faite de réservoirs de biodiversité et d'un maillage de corridors écologiques les reliant a été identifiée dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) approuvé en 2020.

Ce schéma a défini des enjeux régionaux et des orientations pour la préservation de la Trame verte et bleue normande, l'amélioration et la restauration de sa fonctionnalité.

La Région Normandie, au titre de ses compétences de chef de file en faveur de la biodiversité a élaboré sa « Stratégie Régionale pour la Biodiversité, Normandie 2030 (SRB) » et s'est donnée des objectifs ambitieux en matière de déclinaison locale de la Trame verte et bleue régionale : d'ici à 2030, 100% des EPCI normands seront dotés d'un plan d'actions Trame verte et bleue.

Ainsi, la Région Normandie, au titre de sa politique de préservation de la biodiversité et en sa qualité d'autorité de gestion des fonds européens du FEDER souhaite mobiliser et accompagner les intercommunalités à décliner le SRADDET à leur échelle, en leur donnant une traduction opérationnelle au niveau local en réponse aux enjeux.

C'est pourquoi, la collectivité a débuté, en 2024, l'étude de définition de sa stratégie en faveur des trames verte, bleue, noire et brune à l'échelle du territoire de Pré-Bocage Intercom et a approuvé son plan d'actions début 2026.

Opportunités

La Communauté de communes s'appuie sur l'étude en cours et son plan d'actions pour agir sur la préservation de la biodiversité et la reconquête du bon état écologique des milieux, avec pour objectifs :

- Maintenir la cohérence de ces programmes transversaux en faveur du bocage et des milieux aquatiques,
- Réaffirmer ses engagements en faveur de la préservation et de la restauration de la trame verte, bleue, noire et brune

La collectivité a été lauréate de cet appel à projet en 2025 avec une prise en charge à 100 % des travaux annoncés dans la candidature (voir délibération 20250402-21).

Travaux envisagés

Il est proposé au conseil communautaire de déposer un dossier de candidature pluriannuel portant sur des « travaux de restauration des trames verte et bleue » 2026-2028 relatifs à :

- La restauration du réseau de mares

- La plantation de haies
- La restauration de la continuité écologique
- La restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Odon et le bassin versant de la Druance
- La restauration hydromorphologique des cours d'eau
- La lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols
- Les aménagements d'ouvrages en faveur de la loutre

Modalités d'accompagnement de la Région

- L'enveloppe de travaux doit dépasser les 30 000 € ;
- Pour des travaux « en fonctionnement » (ce qui est le cas pour les dépenses prévues sur des terrains privés), la subvention dans le cadre de cet Appel à Projets peut être déplafonnée et donc dépasser les 80% (limite des dépenses « en investissement »).

Si la candidature de PBI est retenue, cette dernière passera en comité technique régional pour valider le taux de subvention définitif accordé par la Région (fonds FEDER) et notamment la possibilité de déplafonnement.

Plan de financement prévisionnel envisagé

Le plan de financement prévisionnel proposé intègre la possibilité de déplafonnement et entretient un financement des opérations à 100% dans la mesure où toutes les opérations prévues s'opéreront sur des terrains privés.

Les échanges en cours avec les services compétents de la Région permettront de préciser ce plan de financement prévisionnel. Le plan de financement définitif fera l'objet d'une prochaine délibération.

Type de projet	Désignation	Calendrier prévisionnel		Coût estimatif TTC	Département (70% HT)	AESN		Région		PBI
Mares	Restauration mares	Travaux	3 ans	105 000 €	-	80 %	84 000 €	20 %	21 000 €	0 €
	Création mare	Travaux	3 ans	69 000 €	-	80 %	55 200 €	20 %	13 800 €	0 €
Haies	Plantation de haies	Travaux	3 ans	315 000 €	183 000 €	-	-	30 %	132 000 €	0 €
RCE	Moulin de Torteval Quesnay	Etude	2025	64 980 €	-	80 %	51 984 €	20 %	12 996 €	0 €
		Travaux	2027 - 2028	400 000 €	-	80%	320 000 €	20 %	80 000 €	0 €
	Moulin du Locheur	Travaux	2027	138 000 €	-	80 - 90 %	110 400 € - 124 200 €	10 - 20 %	13 800 € - 27 600 €	0 €
	Seuil de Saint Germain d'Ectot	Travaux	2027	108 000 €	-	80 %	86 400 €	20 %	21 600 €	0 €
	Seuil de Villers Bocage	Travaux	2026	19 200 €	-	80 - 90 %	15 360 € - 17 280 €	10 - 20 %	1 920 € - 3 840 €	0 €
	Moulin de Coulvaln	Etude	2026	32 380 €	-	80 %	25 904 €	20 %	6 476 €	0 €
		Travaux	2027	100 000 €	-	80%	80 000 €	20%	20 000 €	0 €
	Moulin de Parfouru	Etude	2026	40 000 €	-	80 %	32 000 €	20 %	8 000 €	0 €
		Travaux	2028	Non connu à ce jour	-	Non connu à ce jour	Non connu à ce jour	Non connu à ce jour	Non connu à ce jour	Non connu à ce jour
	Moulin d'Ingy	Etude	2026	40 000 €	-	80 %	32 000 €	20 %	8 000 €	0 €
Travaux		2028	Non connu à ce jour	-	Non connu à ce jour	Non connu à ce jour	Non connu à ce jour	Non connu à ce jour	Non connu à ce jour	0 €
Biodiversité	Loutres	Travaux	3 ans	36 000 €	-	40 %	14 400 €	60 %	21 600 €	0 €
Hydromorphologie	BV Odon	Travaux	2027	50 000 €	-	80 %	40 000 €	20 %	10 000 €	0 €
	BV Autre	Travaux	3 ans	90 000 €	-	80 %	72 000 €	20 %	18 000 €	0 €
Ruissellement	Hydrologie douce	Travaux	3 ans	230 000 €	-	80 %	184 000 €	20 %	46 000 €	0 €
TOTAL				1 607 560 €	183 000 €		1 019 648 €		404 912	0 €

Date limite de remise des candidatures : le 15 avril 2026.

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à déposer le dossier de candidature 2026-2028 à l'appel à projets « Travaux de restauration de la Trame Verte et Bleue » porté par la Région Normandie - FEDER ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER

Le Président,
Gérard LEGUAY

